

PARÂT TOUS LES 15 JOURS  
A DISCUTER, A REPRODUIRE,  
A FAIRE CIRCULER  
Abonnement (2 carnets de timbres  
pour un an)

**Cinquième zone**  
11, rue S. ALLENDE  
92220 BAGNEUX

**TEL : 06 03 63 70 61**

Site : [www.multimania.com/zones](http://www.multimania.com/zones)  
E-mail : [zone5@multimania.com](mailto:zone5@multimania.com)

21 janvier 2001  
N°105

CINQUIÈME  
ZONE

### Aux lecteurs de Cinquième zone

1) Je désire recevoir 1, 2 ou 3 exemplaires de *Cinquième zone* à chaque parution (ci-joint 2 carnets de timbres).

2) Je souhaite entrer en contact avec *Cinquième zone*.

**Nom :**

**Prénom :**

**Téléphone :**

**Adresse :**

## LA RETRAITE A TITRE POSTHUME !

Parler de la retraite aux jeunes, quelle drôle d'idée ! Il le faut, pourtant. D'abord parce que même si c'est pour dans très très longtemps, ils finiront par avoir 60 ans ... mais que, parti comme c'est, leur retraite, ça risque d'être à titre posthume. Et puis parce que les jeunes ont des parents ou des grands parents et qu'après tout, ils peuvent aussi s'intéresser à ce qui risque de leur tomber dessus, et vite.

Alors, voilà l'affaire.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la condition ouvrière était abominable. Pour manger, il fallait travailler : ceux qui n'avaient pas pu économiser quatre sous ou qui n'avaient pas d'enfants pour les recueillir et les aider, travaillaient jusqu'à leur mort ou mouraient faute de pouvoir travailler. Un peu hard, mais simple ! En 1910, après des années de lutte, des grèves et des manifestations, le droit à la retraite est reconnu, d'abord à 65 ans puis, en 1981, à 60 ans.

Comme à chaque crise de l'économie capitaliste, le ralentissement de la croissance économique depuis 1974 a provoqué l'énorme montée du chômage plaçant les salariés en position de faiblesse. Ça a été le temps de la vengeance des patrons qui en ont profité pour revenir sur les mesures sociales qu'ils avaient dû accorder au fil des années. La rapine ! Le saccage ! En 20 ans, les lois sociales ont été dévastées, mutilées, ratatinées... avec la complicité des gouvernements, de droite comme de gauche.

Le CDI, le contrat de travail « normal » ? Réservé au noyau des salariés nécessaires pour assurer la continuité de l'entreprise. Pour les autres, le patron se sert à la carte : CDD à perpette, intérim éclair, « temps choisi » (par le patron), stages ou au noir. Les horaires réguliers de travail ? Fini, vous venez quand on vous sonne, vous partez quand on vous le dit, la flexibilité, vous connaissez ? Merci, Madame Aubry ! Les heures supplémentaires ? Gratuites. Les salaires ? Légers, très légers. Une augmentation de salaire ? Ringard ! C'est du passé, ça ne se fait plus du tout. Les indemnités aux chômeurs ? Vous rigolez, payer des gens à ne rien faire ! Diminuées, réduites, amputées. Et, à l'avenir, soumises à l'obligation d'accepter n'importe quel emploi ou presque. Ça s'appelle le PARE : Plan

d'aide au Retour à l'Emploi. Retour à l'emploi, peut-être, comme l'évadé retourne en prison ! Restaient les retraites. Pour les salariés du secteur privé Balladur avait déjà porté de 37,5 à 40 le nombre d'années de cotisation pour y avoir droit. En voulant l'étendre au secteur public, Juppé avait déclenché la grève de décembre 1995 et ça avait calmé les ardeurs pour un temps... jusqu'à ce que Jospin reprenne les projets de Juppé.

Mais aujourd'hui, le MEDEF (les patrons ont un syndicat, après tout il y a bien eu un syndicat du crime, à Chicago) prépare une nouvelle descente sur les retraites : il menace de ne plus payer les cotisations si le nombre d'années de cotisation n'est pas porté à 45. Génial, tu commences par quelques années de stage, tu embrayes sur 12 ans d'intérim, suivis d'une dizaine d'années de temps partiel puis 15 ans de CDD, et pour finir, tu trouves vers 63 ans un bon vieux CDI pour les cinq ans qui restent, sauf, évidemment, si tu casses ta pipe avant. Tranquille !

C'est, à peine exagéré, l'avenir promis aux jeunes et aux salariés, s'ils laissent le terrain libre à la bande du MEDEF. Mais, tout n'est pas dit. Depuis quelques mois, le chômage diminue et... des grèves éclatent pour les salaires ou l'amélioration des conditions de travail : dans les transports en commun à Grenoble, au Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, dans les Caisses d'épargne, à Rouen dans les transports aussi (propriété du groupe Vivendi).

Les générations passées avaient conquis de réelles améliorations à la condition ouvrière par la lutte collective, l'organisation. C'est par là que les salariés reprendront le problème. Pas question d'accepter la retraite à perpette et la galère en attendant.

## SANS-PAPIERS

MANIFESTATION NATIONALE  
SAMEDI 27 JANVIER 14 H  
PLACE DE LA REPUBLIQUE  
PARIS

## POINT DE VUE : Dak' ou pas Dak' ?

Comme chaque année, le Paris-Dakar fait ressortir l'insolence d'un rallye qui traverse à 200 à l'heure des pays misérables dans des véhicules hors de prix. Aussi peut-on penser qu'il est légitime de vouloir interdire une telle exhibition. Pourtant dans les pays concernés, tous se précipitent pour voir le spectacle étonnant des monstres d'acier qui dévorent en un rien l'espace dans un grondement de supersonique et des tornades de poussière. C'est certainement un spectacle grandiose et il permet aux plus misérables de notre Terre de profiter à leur tour (et très peu) des spectacles réservés aux « riches ».

En y regardant de plus près, n'est-il pas encore plus scandaleux de voir ici les milliards engloutis dans la Formule 1 ? N'y a-t-il pas aussi de la misère noire dans nos pays dits riches ? Faut-il interdire le moindre loisir au pauvre parce qu'il est pauvre ? Tous les moyens qu'il utilise pour adoucir sa peine ne servent-ils pas à enrichir des déjà riches ?

On écoute une chanson populaire et Johnny peut s'acheter une villa à St-Trop'. On va au cinéma et Bruce Willis empoche en un coup 1000 ans de salaire d'un ouvrier (20 millions de \$=140MF=1000x140000F, eh oui !).

Le problème est toujours le même dans une société fondée sur la réussite financière : toute activité, même celle censée être artistique, se transforme en business. Ca se voit plus quand c'est le Dakar, mais ici c'est toute l'année et en plus grand.

## LA SQUALE et SAMIA,

deux films sur la condition des filles dans les cités. Deux films sortis récemment traitent, chacun à leur façon, de la situation des filles dans les cités.

Le premier, La Squale, témoigne des saloperies d'un jeune, black, beau comme un Dieu et pourri comme un Diable qui deale gros, est ultra-violent et traite les filles en gibier, qu'on drague, qu'on viole et qu'on marque au fer rouge comme du bétail. Une vraie caricature de caillera au comportement bien dégueulasse que la Squale, une jeune africaine et Lamia, une jeune maghrébine, finissent par lui faire payer, très cher.

Samia retrace la révolte de trois sœurs contre la tyrannie et les violences d'un père et d'un grand frère qui, au nom de la religion et des traditions, prétendent les empêcher de vivre.

Il faut le dire tout net. Les films ne sont pas bons. Le premier parce qu'il ramène la vie des cités à deux viols, quatre bagarres et un meurtre en deux heures. C'est beaucoup ! Ces choses se produisent, hélas, mais il n'y a pas que ça dans les cités et tous les jeunes ne se laissent pas embarquer dans des sales affaires pareilles, heureusement !

Le second parce qu'il présente une image terrifiante des hommes qui ne sont (heureusement !) pas tous aussi bovins que ceux qu'on voit dans le film. Cela étant, ces deux films posent un problème réel. Celui du conflit entre la situation de la femme héritée des traditions et la place qu'elles revendiquent et qu'elles auront dans la société. Et ils font réfléchir et discuter. A voir donc, mais avec précautions.

H. Bogart

## GRÈVE A PIZZA HUT

Depuis le samedi 6 janvier le restaurant Pizza Hut Opéra, la plus grande enseigne française de la marque, est en grève. D'autres suivent le mouvement : le Pizza Hut de Villetaneuse celui de Rouen, et quelques salariés de Massy, Belle-Epine, Lognes, Levallois Perret... Mais ce n'est pas assez, les grévistes en appellent à la solidarité.

Les salariés sont dans la rue, le ras-le-bol est général. Sous-payés les fiches de paye ne correspondent pas à la fin du mois au travail fourni. Ils réclament une augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail.

Avec l'appui de leurs syndicats des négociations sont lancées, mais elles piétinent. Après avoir manifesté devant le siège social de l'entreprise à Nanterre, Etienne Raymond le numéro deux de Pizza Hut France, contraint d'ouvrir ses portes, annonce sa participation aux négociations du jeudi 18 janvier. Les résultats sont peu concluants : parmi d'autres miettes une augmentation de 1,05 F après 6 mois d'ancienneté, 2,10 F après 12 mois alors que la plupart des salariés démissionnent bien avant ces 12 mois, 300 turnovers en 1 an. La réaction à cette provocation ne se fait pas attendre, la grève se poursuivra.



Charlie Hebdo, 3 janvier 2001

## GATEAU AUX YAOURTS

Tout le monde se lève contre Danone, c'est du moins ce qu'espèrent les 3000 (dont 1700 en France) employés des biscuiteries LU, filiale de Danone. LU fait des bénéfices, ses biscuits se vendent, mais Danone et ses actionnaires considèrent que 8 % de bénéf ce n'est pas assez, moralité on met la clé sous la porte et on investit ailleurs, dans le yaourt par exemple qui rapporterait plus. Des employés virés ? c'est dommage mais on ne fait pas de profit sans casser des œufs. C'est la loi du capitalisme. Michelin à Clermont et Renault à Vilvorde ont fait pareil.

On a beau être éceuré, on voudrait bien apporter un soutien concret aux travailleurs de LU qui se sont mis en grève, mais après tout, il y a des tas de marques de yaourt aussi bons sur le marché (même si leurs PDG se comporteraient de la même façon dans les mêmes circonstances), on n'est pas obligé d'acheter Danone...

Danone, c'est aussi : les eaux Evian, Badoit, Salvetat, Volvic, Talians, les produits italiens Galbani, (mozzarella, ricota, mascarpone, pâtes) et Gervais. Les biscuits, Lu bien sûr, Cracotte, Belin, Pelletier, Grany, Heudebert. Sans oublier les bébés avec Blédina